



Compte-rendu formation spécialisée du 19/09/2024

1- Rapport annuel de la médecine du travail

Pour la première fois, un rapport annuel est présenté en formation spécialisée par la médecine du travail. Ce rapport évoque la situation de la DDFIP Moselle qui n'avait plus de médecin de prévention. En 2023 (période couverte par le rapport), l'infirmière assurait seule les missions du cabinet de prévention. Elle a également dû suivre une formation imposée suite à la modification de la doctrine de suivi des agents. Cela a entraîné des difficultés de fonctionnement et des retards dans les visites quinquennales.

La CGT se félicite de l'arrivée au 1^{er} septembre d'un nouveau médecin de prévention. Celui-ci a présenté aux représentants du personnel les premières lignes de son plan d'action. Ils ne pourront pas revenir sur le retard accumulé en 2023 et 2024, surtout qu'une grande partie des demandes de visites se font en amont de la visite quinquennale. La priorité se fera sur les visites biannuelles des agents confrontés à des risques professionnels, à savoir les brigades de vérification, les huissiers, les géomètres. La CGT est intervenue pour y inclure les agents d'accueil et de caisse, dont les conditions de travail se sont nettement dégradées avec le Nouveau réseau de proximité. Cela est envisagé par le cabinet de prévention.

Ont été évoqués les problèmes rencontrés par les nouveaux agents dans un paysage marqué par le télétravail. Pour la CGT, il ne s'agit pas que d'une question de télétravail, le problème de « tuilage » vient avant tout des sous-effectifs prégnants dans les services. Nous avons demandé à la direction de prendre ses responsabilités et d'apporter un réel soutien aux services en difficultés pour accueillir les nouveaux agents. Le Directeur s'est engagé à apporter ce soutien, s'il est alerté en amont, via l'équipe de renfort départementale. Avec des agents de renfort mobilisés dans les permanences, cette solution risque d'être un miroir aux alouettes.

2- Bilan d'activité du service social pour l'année 2023

La CGT donne satisfaction sur les documents fournis qui confirment certaines de nos analyses.

Concernant les domaines d'intervention du service social, 38 % relèvent de questions de santé. Le rapport précise que cela est corrélé à la pyramide des âges. Pour la CGT, ce problème va s'accroître du fait du report de l'âge légal de départ à la retraite.

Concernant les difficultés financières des agents, 63 % des interventions concernent des agents contractuels. Pour la CGT, c'est bien la preuve que contractualisation rime souvent avec précarisation et paupérisation. Le statut est le meilleur antidote contre cet état de fait.

Nous sommes également intervenus sur le fait que 17 % des demandes relevant de la vie professionnelle concerne des conflits entre agents. Cette tendance est fortement visible en Moselle ou plus de 50 % des fiches de signalement concerne des altercations entre agents.

3- Présentation du Programme Annuel de Prévention (PAP)

Nous sommes intervenus au sujet des risques psychosociaux, selon leur nature. Sur six items, deux sont en forte hausse. Comme déjà évoqué à plusieurs reprises, il y a une dégradation de la qualité du travail et du sens au travail, et des difficultés dans la conciliation entre vie professionnelle et vie

personnelle. Nous demandons à la direction de prendre en compte ces problématiques, car elles sont liées à l'attractivité de nos métiers. Le rapport au travail a changé aussi bien pour les anciennes générations, depuis le COVID et le NRP, que pour les nouvelles générations.

La CGT a voté contre ce PAP. Nous étions favorables à la démarche lors de sa mise en place, car elle permettait aux agents de s'exprimer directement sur leurs conditions de vie au travail et de cibler eux-mêmes les risques auxquels ils étaient confrontés. Toutefois nous constatons qu'il est devenu une coquille vide qui ne répond pas aux problématiques de santé et de sécurité.

4- Rapports d'inspection des CFP Thionville et Hayange

Du fait de l'absence de l'inspecteur santé, sécurité au travail (ISST), ce point est reporté à une prochaine formation spécialisée.

5- Projet de note départementale sur le télétravail

A la suite d'un audit sur le télétravail, les chefs de service ont demandé une note départementale leur rappelant les règles en matière de télétravail.

Nous sommes intervenus pour signaler que le sujet du télétravail est souvent source d'incompréhension ou de tension dans les services. La CGT Finances publiques a demandé que cette note soit présentée à tous les agents au sein des services, afin que l'organisation du travail puisse être discuté au sein des équipes.

Nous avons également demandé que les chefs de service précisent bien aux agents que toute demande peut être déposée dans Sirhius, même si lors de l'entretien informel préalable, il n'y avait pas d'accord entre l'agent et le chef de service. En cas de désaccord, seul le dépôt dans Sirhius oblige le chef de service à rédiger un refus motivé et ouvre la possibilité de recours à l'agent.

6 – Fiches budgétaires et plan de formation

- 50 bras double-écrans pour un montant total de 5 750 €. Cette commande est prévue pour les agents du PCRП qui en ont fait la demande. Nous sommes intervenus pour que l'ensemble des agents qui le souhaitent puissent en être équipés. En effet, cet équipement utile pour prévenir les risque musculo-squelettiques liés à de mauvaises postures lors du travail sur écran. A la suite de l'expérimentation de ces premiers bras, une réflexion aura lieu sur l'intérêt d'étendre ces équipements et les modalités de distribution.

- Mise en conformité réglementaire d'installations de sécurité incendie : 22 009,44 €

- Conduite préventive Centaure : 5 409,60 €. Ce stage nécessitant un nombre minimum de participants, nous avons demandé s'il était réellement suivi par les agents itinérants. La direction a confirmé qu'il existe une demande de les agents.

- Achat de stores pour le SGC de Saint Avold : 8 729,04 €. A chaque CSA en formation spécialisée une fiche budgétaire d'équipement en stores est présentée. Chaque année, cela représente une enveloppe considérable sur le budget de la formation spécialisée. La CGT Finances Publiques Moselle a demandé à un inventaire des besoins en stores sur l'ensemble du département afin d'avoir une meilleure visibilité, au lieu de demandes au fil de l'eau.

7 – Registre, fiches de signalement, accidents du travail

Nous avons examiné les annotations du registre par les agents. Nous sommes intervenus sur un problème de sécurité à la caisse de la Trésorerie hospitalière située dans les locaux de l'hôpital de Mercy. Nous étions intervenus en début d'année sur l'impossibilité de passer des appels téléphoniques à la caisse, isolant le caissier. La CGT a demandé que le directeur départemental intervienne auprès de la direction de l'hôpital pour installer une ligne téléphonique. A la suite de notre intervention, une ligne a été installée.

Depuis le début de l'année 2024, 43 fiches de signalement ont été rédigées par les agents de la DDFIP Moselle. Toutes les fiches concernent des violences verbales ou des menaces, dont 22 internes (entre agents).

Nous avons demandé à nouveau que les fiches de signalement soient communiquées aux organisations syndicales au fil de l'eau, afin qu'elles remplissent pleinement leur rôle de protection et de prévention.

8 – Questions diverses

- Transfert de la gestion hospitalière de Sarrebourg vers Sarreguemines

La CGT Finances Publiques Moselle a interpellé la direction locale pour connaître ses projets quant au CFP de Sarreguemines. La DDFIP souhaite transférer la gestion hospitalière du SGC de Sarrebourg vers la trésorerie hospitalière de Sarreguemines. Ce transfert suscite de nombreuses interrogations des agents de Sarreguemines, tant de la trésorerie hospitalière que de l'antenne du SIE de Saint Avold. Le transfert de l'activité hospitalière est prévu pour le 01/09/2025 et l'impact en termes d'emplois apparaîtra dans l'exercice emploi du 01/01/2025.

Les agents de l'antenne redoutent la disparition de leur service à Sarreguemines et voient la création de postes au sein de la trésorerie hospitalière à la fois comme une opportunité de rester sur place et comme une mutation fonctionnelle contrainte avec la disparition de leur métier.

Nous avons demandé à la direction des informations rapides et précises sur la situation des services du CFP de Sarreguemines, afin de ne pas les laisser dans une situation professionnelle très incertaine.

Nous avons réaffirmé la nécessité de conserver des structures sur l'ensemble du territoire, avec suffisamment d'agents pour assurer correctement nos missions.

- CFP Sarreguemines

Des travaux d'isolation extérieure sont en cours au CFP de Sarreguemines. Nous avons indiqué à la direction que les fenêtres du CFP sont vétustes, annulant les effets attendus de l'isolation. La division BIL va regarder l'état des fenêtres.

Les agents souhaiteraient un parking à vélo couvert. La direction a indiqué que celui-ci était en projet.

- Pointeuse de la Cité Administrative

Le pointage s'effectue actuellement sur le poste de travail pour l'ensemble des services installés à la Cité administrative. Étant donné la taille du bâtiment et le nombre d'agents à la Cité administrative, une demande de remise en service de la pointeuse a été acceptée par la direction locale.

La CGT est intervenue pour demander que deux pointeuses soient installées aux entrées de la Cité administrative. Actuellement, la seule pointeuse DDFIP est située au 1^{er} étage, au milieu du bâtiment.

La Direction a indiqué que deux pointeuses seraient installées aux entrées à la fin des travaux.

- Affichage de la liste des allergènes aux restaurants administratifs de Metz

La CGT a alerté au mois d'août la direction locale sur des différences d'affichage des allergènes entre les restaurants administratifs de Curel et de Clerc.

Nous demandions que l'affichage à Clerc s'aligne sur celui de Curel qui est plus accessible aux agents. Nous demandions également que l'information soit accessible sur Ulysse Moselle, avec les menus des restaurants.

La direction locale nous a indiqué ne pas avoir eu connaissance de notre demande et reviendra vers nous après vérification.

- Formation par le GIGN des agents de la caisse

La CGT a demandé à la direction combien d'agents ont suivi la formation délivrée par le GIGN.

Les élus CGT Finances Publiques Moselle